



FORMATION

« Demain, je m'associe à la ferme »

Lundi 16 et Mardi 17 Novembre 2026

En Charente

SUR INSCRIPTION :



Détails ci-dessous

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Objectifs :

Il s'agit de créer les conditions pour que les participants soient capables de :

- identifier les motivations profondes qui conduisent à une association et les discuter
- identifier les différents besoins interpersonnels perçus/attendus lors d'une association et les zones de rigidité/flexibilité
- identifier ce que l'argent représente dans une association pour mieux en parler
- délimiter sa zone de compatibilité avec les autres et être en capacité de négocier
- identifier les grands principes d'organisation collective, se positionner pour en discuter
- déterminer les principes des processus de prise de décision collective afin de créer le sien
- identifier ce que l'argent, le temps de travail et la place/rôle représentent dans une association pour mieux en parler

Contenus

- Les différentes motivations à une association professionnelle (et de vie)
- Les besoins interpersonnels et leurs variations dans les groupes au travail
- La compatibilité de rôle et de climat
- La logique de communauté vs logique d'organisation Les aspects symboliques/réels du temps et de l'argent dans une association
- La place et le rôle dans un collectif...
- Les disputes et conflits

Public : Agriculteurs souhaitant s'associer avec d'autres (ou déjà associés)

Intervenant:

Dominique Lataste (Psychosociologue et formateur
Docteur en sciences sociales)

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir



Modalités d'inscription

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints.es collaborateurs.trices, aux salariés.es, aux cotisants solidaires et aux porteurs.euses de projet éligibles Vivéa (dans le cadre de leur PPP) ou inscrits France Travail.

Les inscrits.es s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils.elles sont inscrits.

Tarifs et prise en charge

- Tarif de la formation : 504 €
- Prise en charge Vivéa, sous réserve d'acceptation : votre "crédit" VIVEA est plafonné. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr.
- Pour les personnes non éligibles à ces fonds, contactez l'animateur.trice en charge de la formation (coordonnées ci-dessous) afin de connaître les modalités d'inscription.
- L'adhésion 2026 à l'ADEAR Terre-Mer est requise.
- Si vous êtes agriculteur.trice, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.

Responsable de la formation : Anne-Laure CHEVALIER - ADEAR Terre-Mer

*Voir nos CGS et RI : <https://www.agriculturepaysanne.org/ADEAR-Terre-Mer>

* modalités d'accès des personnes en situation de handicap : nous contacter.

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Inscriptions avant le 12/11/2026

Via le lien du QR
Code ou en
remplissant ce
bulletin
d'inscription.



Nom :

Prénom:

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Statut pour la formation :

- ☐ Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
- ☐ Cotisant solidaire
- ☐ Autre :

Contacts ☎ 07.55.64.07.77 ✉ adearterremer@gmail.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

